



## Réunion de conseil de ligue Tenue le 19 septembre 2020 à 10 H. en présentiel et visioconférence

Présents	Qualité	excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	CHANTEREAU Patricia	Directrice TK ligue
CHAVEROT Gilbert	Trésorier ligue	POULAT Jean-Michel	Président CD 38
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	WEBER Laurence	
COSTILHES Evelyne		WEBER Jean-Paul	
COURAULT Lydie			
DUCROZET Philippe		<b>Assistent</b>	
FRITSCH Éric		CHIORINO Laure	Compta - secrétariat
LACROIX Jean		GUERIN Frédéric	Cadre pôle jeunes
LE ROY Annie		LOUVEL Laurent	Développement
MAUPUY Daniel		PERON Roger	Secrétariat
MOREAU Yolaine			
PARAVY Nathalie			
SAUGUES Alain			
PLAZA Bastien	Président CD 01		
FEYDEL Thomas	Président CD 03		
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15		
ERZBISCHOFF Sylvie	Présidente CD 07-26		
DE HAUTECLOCQUE Donatien.	Représentant CD 38		
PERRIN Jacques	Président CD 42-43		
GOUGIS Didier	Président CD 63		
ROCHARD Christophe	Président CD 69		
TOURNIER Johan	Président CD 73		
JOHANNY Claude	Président CD 74		

Se trouvent en présentiel à Bron : GUILLOT Jean-Luc – CHAVEROT Gilbert – COSTILHES Evelyne – DE HAUTECLOCQUE Donatien - FERRIERE Sylvain – MOREAU Yolaine – GUERIN Frédéric

Après un démarrage un peu compliqué par le lancement de la visio-conférence, la séance est ouverte à 10 H10. Jean-Luc GUILLOT remercie toutes les personnes présentes d'avoir fait la démarche de se libérer pour cette réunion. Il précise que la séance sera close de toute façon à 12 H45 afin de permettre à tous ceux et celles concerné(e)s par le championnat d'être libres au plus tôt.

Il donne ensuite la parole à Sylvain FERRIERE, secrétaire général pour l'ordre du jour.

### 1. Ordre du jour

- A : les missions du Conseil de Ligue
- B : l'organigramme de la ligue
- C : retours sur l'A.G. fédérale du 13 septembre
- D : questions diverses.

Gilbert CHAVEROT souhaite que la partie questions diverses soit traitée prioritairement car elle comprend des points qui intéressent particulièrement le déroulement des épreuves sportives à venir.

Demande acceptée

### 2. Questions diverses déposées

#### 2.1. de Yolaine MOREAU

*Le protocole sanitaire fédéral rend très compliqué la tenue d'épreuves individuelles comme le Critérium Fédéral dans certaines salles. Quelles solutions peut-on apporter ?*

Pour sa part, elle préconise la diminution du nombre de joueurs dans les différents échelons.

Bastien PLAZA fait remarquer que diminuer le nombre de joueurs au niveau régional ne fera que reporter le problème au niveau départemental... N'est-il pas possible de répartir alors le niveau régional sur le samedi et le dimanche au lieu du seul dimanche actuel ?

Gilbert CHAVEROT intervient pour rappeler que bien souvent les mêmes salles sont utilisées pour l'échelon régional et départemental et que répartir le régional sur deux jours risque fort d'impacter l'échelon départemental... Il propose plutôt de dédoubler les tours en les répartissant sur des week-ends différents.

Didier GOUGIS s'interroge sur la disponibilité des salles et JA pour couvrir ces épreuves supplémentaires ?

Aucune solution ne pouvant être trouvée immédiatement, Jean-Luc GUILLOT demande à la CSR de tenir une réunion sur ce point.

## 2.2. de Yolaine MOREAU

*La FFTT a prévu une dotation aux organisateurs de N1 et N2 du critérium fédéral pour l'achat de matériel sanitaire. Qu'en est-il au niveau régional ?*

Jean-Luc GUILLOT répond qu'à ce jour rien n'a été prévu et qu'il s'agit d'une question à traiter au niveau du budget.

## **3. Organisation et missions du Conseil de Ligue**

Jean-Luc GUILLOT adresse ses félicitations aux nouveaux élus, les remercie pour leur engagement dans la ligue et rappelle que deux comités doivent encore procéder au renouvellement de leur Conseil : la Drôme-Ardèche le 22 septembre et l'Isère le 25.

Il regrette une nouvelle fois que le mode de scrutin ait exclu Jacques SAUVADET et souhaite que nos statuts soient réexaminés au cours du mandat afin que les prochaines élections se fassent autour d'un programme et non sur des personnes.

### 3.1. Fonctionnement général

- Pour les réunions de Conseil, il annonce que leur durée sera limitée à 3 H. L'objectif est de ne pas passer trop de temps sur un sujet au détriment des autres et il faudra donc que les dossiers présentés au Conseil, comme au Bureau, soient préparés et diffusés à l'avance. Tout sujet trop complexe pour avoir une réponse au niveau du Conseil sera retransféré au(x) vice-président(s) concerné(s) pour approfondissement avant une prochaine présentation. La visioconférence permettra de traiter éventuellement de cas qui n'auraient pu être tranchés en Conseil avant la prochaine réunion de celui-ci.

- Pour l'organisation du travail au sein du Conseil, il souligne les points suivants :

- \* Chaque Vice-Président est responsable de sa branche et peut s'entourer des « spécialistes » qui lui paraissent les mieux adaptés.
- \* Tout courrier ou courriel doit recevoir une réponse et le Secrétaire Général doit être en copie des échanges.
- \* Si la réponse doit être signée du Président, il est alors nécessaire que tous les éléments lui soient fournis au préalable.
- \* Toute demande de travail pour le secrétariat de ligue doit être formulée d'abord au Secrétaire Général qui verra ensuite le délai de réalisation en fonction de l'urgence et du travail en cours.

- Des volontaires pour aider

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il existe des bonnes volontés disposées à s'investir sur des actions régionales. Il s'agit de

- Fabrice BALIQUE et Jean CASTANO au niveau de la sportive (organisations des épreuves)
- Laurent SEGUIN pour la CRA
- Stéphane MAZZOCUT et Alain FERRET sur le développement
- Xavier-Antoine MICHARD et Yves LEGAULT pour la cellule de veille
- Rémy RONGIER dans l'IRD

Leurs coordonnées figurent en annexe avec la liste des contacts du Conseil.

- Prise en charge des élus à l'AG de ligue

Jean-Luc GUILLOT propose au Conseil que pour les élus présents à l'AG, la prise en charge habituelle soit faite pour les élus du mandat 2016-2020 et que pour les nouveaux, elle se fasse sous la forme du don à l'association.

**La demande est acceptée à l'unanimité.**

### 3.2. Questions – réponses sur les missions du Conseil

- Christophe ROCHARD souhaite savoir si la Ligue a prévu un référent COVID dans l'organigramme ?

Jean-Luc GUILLOT précise que cette fonction sera intégrée à la cellule de veille. En attendant qu'un candidat soit trouvé, c'est lui-même qui l'assumera.

- Donatien de HAUTECLOCQUE insiste sur le travail à réaliser sur les statuts pour le prochain mandat avec les contraintes de quorum imposées par les statuts.

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il est bien conscient de l'importance de ce point et a d'ores et déjà fait la demande à Jean-Michel POULAT, responsable du Conseil des Présidents, de le mettre à l'ordre du jour de cette instance. Bien entendu, il ne s'agit pas du seul point à voir et les présidents de comité peuvent proposer d'autres thèmes qui seront étudiés en fonction de l'état d'avancement des dossiers suggérés et de leur importance.

## 4. Organigramme

Jean-Luc GUILLOT remercie toutes les personnes qui lui ont fait retour sur le projet initial qui leur a été adressé.

Il informe le conseil des modifications suivantes :

- Jean-Paul WEBER a décliné la proposition de responsable de la branche technique. Annie LE ROY a accepté de reprendre le flambeau.
- Laurence WEBER a également refusé la présidence de la branche féminisation. C'est Evelyne COSTILHES qui assurera ce poste. Il est précisé qu'il n'est pas seulement question d'augmenter le nombre de licenciées, mais de valoriser les actions menées par des féminines dans tous les domaines (joueuses, arbitres, dirigeantes) afin de susciter des vocations. Il existe dans tous les comités des référents pour ces actions et sa première démarche sera de prendre contact avec ces personnes.

Jean-Luc GUILLOT interroge ensuite les membres sur leurs interrogations quant à leurs missions.

- **Lydie COURAULT** (Vice-présidente développement)

Elle fait part de la nécessité de son point de vue de développer au maximum la transversalité en s'appuyant sur les réseaux disponibles. 2 points lui apparaissent comme incontournables :

- Faire un gros travail de recherche et remontées d'informations pour développer notre image en termes de marketing. Elle indique pour exemple que son club a eu recours à des influenceurs qui ont eu un écho très au-delà de ce qui était envisagé. Elle propose de s'inspirer de la ligue de Bretagne qui est bien avancée dans ce domaine.
- Innover dans nos moyens de communication, ce qui implique de bien évaluer les moyens à mettre en face de ces innovations

Sylvain FERRIERE rebondit sur ces déclarations en soulignant que la ligue n'est guère présente sur les réseaux sociaux, qui sont pourtant un passage obligé. Il sera nécessaire de voir avec Bérangère BOUCHET, salariée qui a plus la charge de ce domaine à son retour de congé maternité début décembre, comment faire évoluer son travail dans ce domaine. Une réunion en visioconférence sera nécessaire pour faire l'état des lieux.

Dans un premier temps, Lydie COURAULT souhaite pouvoir venir au siège afin de discuter des méthodes de travail avant de lancer une réunion de projets.

Elle souhaite également savoir dans quel domaine entre l'action de veille sur les appels à projets ?

Jean-Luc GUILLOT précise que ce point est du domaine de Philippe DUCROZET.

Elle conclut en déclarant sa satisfaction d'avoir deux personnes désireuses de travailler avec elle comme annoncé par Jean-Luc GUILLOT dans sa présentation.

- **Donatien DE HAUTECLOCQUE** (Représentant CD38)

Il souhaite que l'IRD prévoie d'inclure des représentants des départements.

Laure CHIORINO répond que pour chaque convocation d'IRD, outre les membres permanents, un appel est lancé à chaque comité pour fournir un représentant. Cette demande est très rarement satisfaite car il est difficile de trouver des bénévoles non élus au niveau départemental et disposés à s'occuper de ces problèmes peu valorisants... Le nombre minimum de 4 membres (outre la présidente, élue du Conseil) est même parfois difficile à réunir.

Concernant la constitution du jury d'appel, il souhaite également que chaque département ait un représentant au sein de cette instance

- **Philippe DUCROZET** (Vice-président branche développement clubs)

Il demande si le budget prévisionnel 20-21 validé lors de la dernière AG sera revu ? La situation troublée que nous connaissons actuellement n'est pas favorable au développement de projets...

Gilbert CHAVEROT confirme ce principe déjà évoqué lors de la présentation faite à l'AG. Il a prévu de prendre contact avec chaque responsable pour évaluer les besoins des projets en prenant en compte au mieux les contraintes liées notamment à la pandémie qui sévit. A partir de ces échanges, il proposera ensuite une feuille de route et un tableau de suivi afin que chacun puisse s'organiser vis-à-vis de son budget de branche.

- **Éric FRITSCH** (Président Commission Arbitrage)

En réponse à la question de Christophe ROCHARD qui souhaite savoir à qui s'adresser pour les questions d'arbitrage, il est précisé les points suivants • La partie formation est gérée par Evelyne COSTILHES et Nathalie PARAVY. La désignation des JA est du domaine du secrétariat ainsi que de Jean Lacroix et d'Evelyne COSTILHES pour la gestion des JA neutres en championnat par équipes.

Les questions d'ordre règlementaires peuvent utilement être posées à Éric.

Éric FRITSCH indique qu'il attend que les dernières élections au sein des comités aient désigné les responsables pour indiquer la marche à suivre. Il souhaite que chaque CDA gère ses « cadres » en suivant des directives qui seront les mêmes pour tous et issues de la CFA. L'objectif de fond est d'harmoniser les pratiques et d'avoir un suivi régulier.

Nathalie PARAVY souligne qu'elle aura besoin d'un accès SPID pour effectuer ce travail. Il est répondu que chaque département a un administrateur qui peut attribuer les droits et qu'au niveau ligue, c'est le responsable de branche qui doit donner au Secrétaire Général les noms des personnes devant avoir un accès ainsi que leurs attributions

- **Jean LACROIX** (Vice-président branche sportive)

Il fait part de son besoin d'être soutenu dans ses tâches. Il connaît bien Alain SAUGUES qui gère le championnat par équipes, mais pour les autres domaines, il a besoin d'aide. Jean-Luc GUILLOT l'invite à prendre contact avec Fabrice BALIQUE et Jean CASTANO pour les épreuves.

Didier GOUGIS souhaite savoir qui prendra en charge le critérium fédéral pré-national ?

A l'heure actuelle, personne n'est prévu. Toutefois, Nathalie PARAVY indique qu'elle s'était portée volontaire pour cette action. Sa proposition est accueillie avec plaisir. Didier GOUGIS qui œuvrait à ce poste la saison passée et Yolaine MOREAU qui gère la R1 ouest se déclarent prêts à l'accompagner dans sa prise de fonction. Pierre BOUCHET reste responsable pour la R1 est.

- **Annie LE ROY** (Vice-présidente branche technique)

Elle indique qu'il convient d'ajouter Jacques SAUVADET à l'action de formation des bénévoles.

- **Daniel MAUPUY** (Secrétaire général adjoint et gestion des tournois)

A besoin de précisions quant à ce que recouvrent ces désignations.

Jean-Luc GUILLOT répond qu'il s'agit de gérer la valorisation des bénévoles en s'occupant de la gestion des mérites régionaux, des distinctions diverses, et aussi d'assurer du lien social en faisant connaître les événements qui mettent en valeur nos dirigeants (élections à un poste municipal, prises de fonctions dans une fédération associée...) le carnet rose, les anniversaires, les mariages et aussi en tenant (malheureusement) le « carnet noir » qui recense les disparitions.

Pour ce qui est des tournois, il est nécessaire de prendre contact avec Emmanuel EVIEUX qui suit ce domaine depuis de nombreuses années afin qu'en cas de vacance, il puisse prendre la suite.

Daniel MAUPUY remercie pour ces précisions et demande s'il sera possible d'avoir un état des actions à mener en rapport avec ses fonctions.

Aucune autre question n'étant formulée, Jean-Luc GUILLOT intervient sur **le rôle de la cellule de veille**.

Il souhaite que celle-ci soit vigilante sur les organisations et également sur le suivi des cadres techniques, particulièrement sur les problèmes de violence qui ressortent actuellement.

Un débat suit cette déclaration quant aux précautions et procédures à suivre dans ce domaine.

- Pour les professionnels, il faut s'assurer que leur carte professionnelle est valide. En effet, en cas de suspicion judiciaire, les services de l'Etat suspendent la validité de ladite carte.
- Pour les bénévoles, il n'est pas question de demander un extrait de casier judiciaire. On doit se contenter de demander une attestation sur l'honneur de la personne qu'elle n'a pas de casier judiciaire recensant des délits d'agressions sur mineurs.

Donatien DE HAUTECLOCQUE indique qu'il est toujours possible d'adresser une demande motivée à la DDCS de son département car celle-ci dispose d'une commission ad-hoc tout à fait en mesure de répondre à des sollicitations. Il lui est demandé de rédiger une lettre type pour faciliter les démarches de clubs en difficultés pour aborder ce problème.

Jean-Luc GUILLOT signale que le directeur général de la FFTT, Paul DE KEERLE, est très sensible à ces problèmes et sera un interlocuteur attentif à toute interrogation sur ces thèmes.

Il propose alors au Conseil d'approuver l'organigramme présenté.

**L'organigramme est approuvé à l'unanimité.**

## 5. Autres questions diverses de fonctionnement de la ligue

### 5.1. Partenariat récompenses

Jean LACROIX demande ce qu'il en est des récompenses prévues pour la saison 20-21 ? Il doit rester un certain nombre de fournitures en raison de la non-organisation d'épreuves en 19-20, comment s'organiser pour demander les compléments ?

Laurent LOUVEL s'associe à cette demande en rappelant que le partenariat avec la société Auvergne TT avait inclus des tables de TT ainsi que diverses fournitures (tables de marque, marqueurs...) qui avaient servi pour récompenser des actions de développement de clubs.

Gilbert CHAVEROT rappelle que les vice-présidents sont à même de faire des demandes de récompenses adaptées à leurs actions. Il est nécessaire qu'ils ou elles en établissent la liste et l'adressent au Secrétaire Général afin de préparer un appel de partenariat.

### 5.2. Départ en retraite R. PERON

Yolaine MOREAU demande quelle est la date fixée pour le départ en retraite de R. PERON du secrétariat ?

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il a rencontré les salariés du secrétariat et que ce départ aura lieu dans un an. Il doit également rencontrer les autres salariés : Frédéric GUERIN le 24 et il sera présent au siège le 25 de 11 à 17 H. pour rencontrer toute personne désireuse de s'entretenir avec lui.

### 5.3. Représentation de la ligue au CROS

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il a été contacté par Jacques SAUVADET pour savoir s'il peut continuer à représenter la ligue au CROS ?

Il a répondu qu'il n'y voyait aucun inconvénient, bien au contraire vu la connaissance qu'a Jacques SAUVADET de cette instance, sous réserve que les statuts du CROS n'imposent pas que le représentant soit élu de sa ligue.

### 5.3. Statut de Bérengère BOUCHET

Didier GOUGIS souhaite savoir quel est le statut de Bérengère BOUCHET, employée par la ligue à Ceyrat ? Jean-Luc GUILLOT précise qu'elle est salariée par le comité de la Lutte et que nous avons une convention de mise à disposition de Bérengère pour 40 % d'un temps plein. Mère d'une petite Victoria, née le 10 septembre, elle est actuellement en congé maternité et ne reprendra que le 01 décembre. Concernant les locaux de Ceyrat, il signale qu'il a été interpellé sur la non-occupation du secrétariat. Il pense proposer l'abandon de la pièce actuelle en demandant à conserver celle qui peut aussi servir pour des réunions. A suivre.

### 5.4. Propositions de dates de réunions

Jean-Luc GUILLOT propose les dates de réunions suivantes

- Bureau le vendredi 23 octobre à 19 H. en visioconférence.
- Conseil le samedi 28 novembre à 10 H. sur le même mode que celui du 19 septembre (présentiel + visio)
- Bureau le vendredi 18 décembre à 19 H. en visioconférence.
- Conseil le samedi 23 janvier à 10 H.
- Bureau le vendredi 26 février à 19 H. en visioconférence.

D'autres dates seront prévues ensuite en fonction des évolutions possibles du calendrier national en raison des perturbations à craindre de la situation sanitaire.

### 5.5. Création de boîtes mail « laura-tt.fr »

Sylvain FERRIERE indique que les élus désireux de faire une séparation entre leurs courriels pour la Ligue et leur boîte personnelle peuvent faire la demande d'une boîte à leur nom. Eventuellement, celle-ci peut se limiter à une simple redirection vers leur boîte personnelle.. Merci à chaque personne intéressée de lui faire parvenir sa demande.

## **6. Assemblée Générale FFTT**

Jean-Michel POULAT et Gilbert CHAVEROT ont représenté la LAURA TT et Gilbert CHAVEROT a fourni un compte rendu dont il donne les principaux éléments.

- Peu de présence, ce qui n'a rien de surprenant vu la situation sanitaire.
- L'allocution du Président Fédéral Christian PALIERNE a souligné les points suivants :
  - La FFTT a consacré 480 000 € d'aide « COVID », ce qui représente 8% du budget fédéral.
  - La situation financière qui s'est bien relevée depuis 2 saisons redevient saine
  - Les équipes de France ont obtenu de bons résultats au niveau européen la saison écoulée, même si elle a été tronquée.
  - La mise en place du PSF/ANS a représenté un travail considérable. Sur les subventions PSF (ex CNDS) distribuées, la moitié est attribuée aux actions des clubs.
  - La FFTT reçoit le soutien de nouveaux partenaires : VICTAS et DECATHLON-PONGORI en plus des anciens, MAIF, DONIC et CORNILLEAU
  - Le « pass'ping » subit une cure de jouvence en devenant « e-pass'ping » et doit faire l'objet d'une forte promotion auprès des clubs.
  - Les enjeux sociétaux sont pris en compte avec la création d'une cellule d'écoute sur les violences et discriminations.
  - Un poste va être créé à la FFTT avec le départ de l'informaticien « maison » Eric CAUGANT
  - SPID V2, initialement prévu pour cette saison est reporté à la saison prochaine. Par contre SPID déconnecté nouvelle version sera mise en tests cette saison.
  - Perte importante de clubs avec 150 associations de moins...
- Concernant les évolutions réglementaires, quasiment pas de changements sinon une modification dans la procédure de saisine de l'IRD.
- Au niveau des finances, la situation est redevenue saine après quelques saisons difficiles. Le bilan et les comptes ont été approuvés par 97 % de l'AG. A noter que la présentation est un peu délicate car le bilan de 6 M. comprend 1,6 M de recettes prévues d'avance en raison du décalage entre le bilan annuel de la FFTT (janvier à décembre 2019), et l'activité pongiste basée sur la saison administrative et sportive (juillet à juin).. Pour ce qui est du budget, approuvé par 88 % des votants, il prévoit des tarifs gelés en 20-21 avec bien sûr une grosse incertitude quant aux prévisions de licences et d'organisations... Les perspectives 21-22 sont restées prudentes en ne prévoyant pas de changements.
- E-pass'ping : des tutoriels (présentés lors de l'AG de ligue) pour son utilisation sont disponibles sur le site FFTT. Il est nécessaire d'avertir les clubs de la nécessité de s'inscrire par leur espace mon club afin de figurer dans le dispositif et recueillir de nouveaux adhérents par ce moyen. Didier GOUGIS intervient pour signaler que les présentations prévues par la FFTT étaient en journée, donc peu compatibles avec les disponibilités des dirigeants bénévoles qui sont au travail ! Sandrine BAILLEUL signale que des propositions de présentation en soirée ont été faites pour remédier à ce problème.
- Le rapport du DTN fait état de la baisse du nombre de pôles espoirs de 18 à 12 ainsi que de Pôles France de 5 à 4. Le nombre de CTS baisse également de 35 à 33 et ne s'arrêtera certainement pas avec les départs en retraite qui ne seront pas remplacés. Bonne nouvelle en revanche avec le nombre de 712 emplois équivalents

temps plein recensés dans le tennis de table pour 600 au précédent décompte. A noter aussi qu'il a été mis en place des « laboratoires » de recherche avec notamment un sur la préparation mentale à Lyon...

A noter que cette AG a été retransmise en direct sur FACEBOOK et que 100 connexions ont été relevées pour cet événement. Une première à suivre.

## 7. Autres questions et commentaires

### 7.1. Problèmes de conversion de diplôme de Sandrine BAILLEUL

Elle signale que la conversion de son BE2 en DE apparaît impossible pour d'obscures raisons administratives. Jean-Luc GUILLOT lui demande de lui transmettre ce dossier qu'il fera suivre au DTN qui doit connaître les procédures et démarches à réaliser.

### 7.2. Situation des licences en ce début de saison

Laurent LOUVEL fait part de ses inquiétudes quant à la baisse constante des licences traditionnelles relevées à l'orée du 1<sup>er</sup> tour de championnat : 7 700 en 18/19 – 6 850 en 19/20 et 6 085 aujourd'hui...

Il souligne que nous perdons 11 clubs, même si certaines disparitions correspondent à des fusions qui souvent aboutissent à des clubs plus nombreux en licenciés.

### 7.3. Proposition d'élection de Claude CHANTEREAU comme président d'honneur

Jean-Luc GUILLOT propose de porter Claude CHANTEREAU à la présidence d'honneur de la ligue pour le travail réalisé lors de ce premier mandat.

Un vote est réalisé : avec 16 voix pour – 5 abstentions et 2 contre, la proposition est acceptée.

Toutefois, comme il a déclaré à Jean-Luc GUILLOT qu'il n'était pas intéressé par ce titre, il convient de lui faire la proposition par courrier officiellement afin qu'il nous donne une réponse officielle.

### 7.4. Candidature de Jean-Luc GUILLOT à l'élection fédérale

Jean-Luc GUILLOT informe le Conseil de Ligue de sa candidature à l'élection fédérale sur la liste du président sortant Christian PALIERNE. Il précise qu'il donne cette information pour que tout soit clair vis-à-vis des membres et que l'information ne leur parvienne pas par un réseau social.

### 7.5. Dernières infos de la Commission Sportive Fédérale

Jean-Luc GUILLOT rappelle que la CSF a édité cette semaine quelques directives sur les conduites à tenir au niveau sanitaire lors des rencontres de première journée.

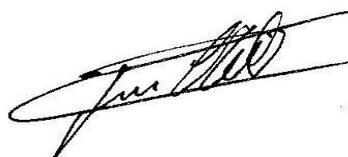
Si des consignes de souplesse ont été données aux commissions sportives régionales et départementales, il faut aussi tenir compte du fait que les demandes de reports doivent être justifiées par les décisions des Agences Régionales de Santé qui valident les situations de cas contacts ou cas déclarés. Une situation qu'il ne sera pas facile de gérer en urgence...

Il est également indiqué que la FFTT a mis à disposition sur son site une « Foire Aux Questions » où sont abordés de nombreux cas « tordus » évoqués par les clubs et joueurs et auxquels la FFTT a apporté une réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 35.

Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE

Le Président  
Jean-Luc GUILLOT





## Conseil de Ligue AURA T.T. Mandat 2020-2024.

### Bureau de ligue

nom	fonction
GUILLOT Jean-Luc	Président
CHAVERT Gilbert	Trésorier
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général
MAUPUY Daniel	Secrétaire Général Adjoint – gestion des tournois
COSTILHES Evelyne	Vice-Présidente – mission féminisation - Présidente IRD - formation arbitrage
COURAULT Lydie	Vice-Présidente – branche Développement
DUCROZET Philippe	Vice-Président – branche développement clubs - Président jury d'appel
LACROIX Jean	Vice-Président – Commission Sportive
LE ROY Annie	Vice-Présidente – Branche Technique-Jeunes-Formation

### Membres

nom	fonction
FRITSCH Éric	Président Commission Régionale des Arbitres
MOREAU Yolaine	Commission sportive - Critérium Fédéral
PARAVY Nathalie	Commission sportive - Critérium Fédéral – formation arbitrage
SAUGUES Alain	Commission Sportive - Championnat/équipes
WEBER Jean-Paul	Formations techniques
WEBER Laurence	Formations techniques

### Présidents de comités départementaux

département	Président.e
Ain	PLAZA Bastien
Allier	FEYDEL Thomas
Cantal	BAILLEUL Sandrine
Drôme-Ardèche	PEATIER Christophe
Isère	POULAT Jean Michel – Président du Conseil des Présidents
Loire-Hte Loire	PERRIN Jacques
Puy de Dôme	GOUGIS Didier
Rhône-Lyon	ROCHARD Christophe
Savoie	TOURNIER Johan
Hte Savoie	JOHANNY Claude

Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE

Le Président  
Jean-Luc GUILLOT